

A l'ouverture de la séance du 28 mars 2018, 48 membres sont présents ou représentés (36 membres en exercice, 31 membres présents, 17 procurations).

### 1. Procès-verbal des CAC

#### 1.1 Procès-verbal du Conseil Académique du 20 septembre 2017

Le procès-verbal du Conseil Académique du 20 septembre 2017 est approuvé.  
Cette décision est adoptée à la majorité avec 38 voix pour et 10 abstentions.

### 2. Création d'une équipe émergente de recherche

Les membres du conseil académique ont donné un avis favorable à la création d'une équipe de recherche.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 48 voix pour.

### 3. Election des membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers : 6 usagers titulaires et 6 usagers suppléant, 1 professeur des universités

Section disciplinaire à l'égard des usagers		
Collège 1° : 1 Professeur des universités ou personnels assimilés (2 sièges à pourvoir dont au moins 1 professeur des universités)	Pascal RICHOMME	Unanimité avec 13 voix pour
Collège 4° : Usagers titulaires (6 sièges à pourvoir)	BLAKE Laura	Majorité avec 8 voix pour
	NGUYEN PHUONG Linh	Majorité avec 7 voix pour
	LE TERTRE Antoine	Majorité avec 8 voix pour
	CEDILLE Emile	Majorité avec 8 voix pour

	<b>MEATCHI Sourou</b>	Majorité avec 6 voix pour
	<b>HARZALLAH Mély</b>	Majorité avec 7 voix pour
	<b>FILLIOL Julie</b>	Majorité avec 9 voix pour
	<b>MERCIER Félix</b>	Majorité avec 8 voix pour
	<b>BIORET Pierre</b>	Majorité avec 8 voix pour
	<i>3 sièges d'usagers suppléants à pourvoir</i>	

Fait à Angers, le 30 mars 2018

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général des services  
**Olivier HUISMAN**